

L'an deux mil vingt-six, le lundi 2 février à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 27 janvier, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Christian TALLIO, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Baghdadi ZAMOUM, Nelly LEJEUSNE, Jean-Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHAYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Joao DE OLIVEIRA, Françoise DELABY, Jocelyn BUREAU, Yann MAREAU-CAREL, Léa MARIÉ, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNEREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOC'H, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX, Jocelyn GILLET

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Guylaine YHARRASSARRY pouvoir à Marcel COTTIN, Sarah TENDRON pouvoir à Driss SAÏD, Virginie GRENIER pouvoir à Hélène CRENN, Mohamed HARIZ pouvoir à Jocelyn GENDEK, Laurent FOUILLOUX pouvoir à Léa MARIÉ

ABSENTS : Newroz CALHAN, Éric BAINVEL

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christine NOBLET

DÉLIBÉRATION : 2026-008

OBJET : APPROBATION DU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE POUR LES TRAVAUX MISE EN ACCESSIBILITE GROUPE SCOLAIRE RABOTIERE

DÉLIBÉRATION : 2026-008
SERVICE : DIRECTION DU PATRIMOINE

OBJET : APPROBATION DU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE POUR LES TRAVAUX MISE EN ACCESSIBILITE GROUPE SCOLAIRE RABOTIERE

RAPPORTEUR : Nadine PIERRE

La Ville de Saint-Herblain prévoit des travaux de mise en accessibilité du groupe scolaire Rabotière ainsi que des travaux d'adaptation pour les locaux du personnel qui nécessitera la création d'une extension.

Le projet comprend deux types de travaux :

Les travaux d'accessibilité PMR

- École Élémentaire (accessibilité et amélioration des espaces internes)
 - Installation d'un ascenseur desservant tous les niveaux du bâtiment.
 - Aménagement d'un hall d'entrée de plain-pied.
 - Création de sanitaires aux normes PMR à chaque niveau.
- École Maternelle et Restauration (Accessibilité des abords extérieurs)
 - Mise en accessibilité des différentes parties de la cour maternelle.
 - Aménagement des accès au bâtiment Maternelle/Restauration par la réalisation de rampes.

Les travaux d'amélioration des espaces personnels

- Création d'une nouvelle salle des maîtres.
- Aménagement de locaux de rangement et de ménage à chaque niveau.
- Création d'un bureau pour le responsable de site.

L'extension totale représente une surface de 104,5 m².

Le projet a également nécessité le dévoiement partiel du réseau de chauffage urbain.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le programme des travaux du groupe scolaire Rabotière,
- d'approuver l'enveloppe financière prévisionnelle globale de l'opération estimée à 1 217 440 € TTC (valeur actualisée y compris aléas et imprévus),
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- d'approuver l'inscription des crédits correspondants.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Saint-Herblain le : 02/02/2026

La secrétaire de séance

Le Maire

Christine NOBLET

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : le 5 février 2026

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : le 5 février 2026